



# Agenda 21 de L'Haÿ-les-Roses

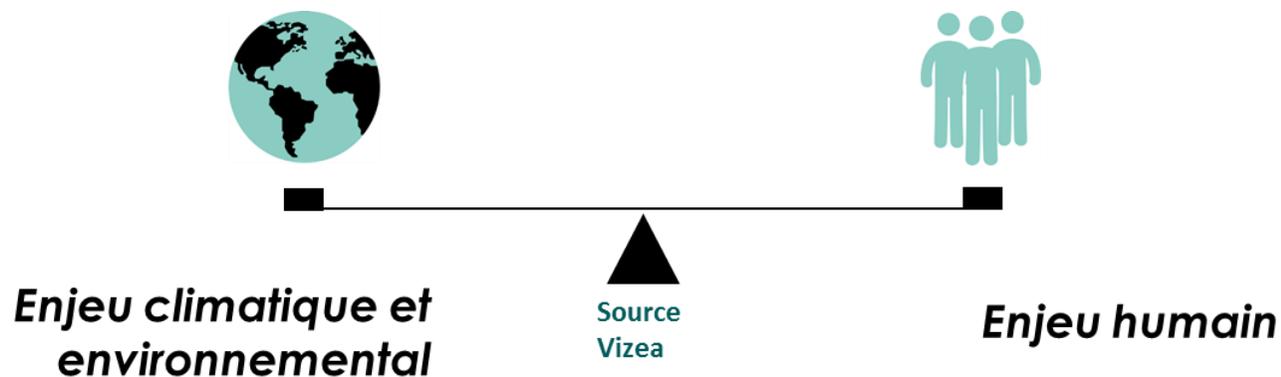
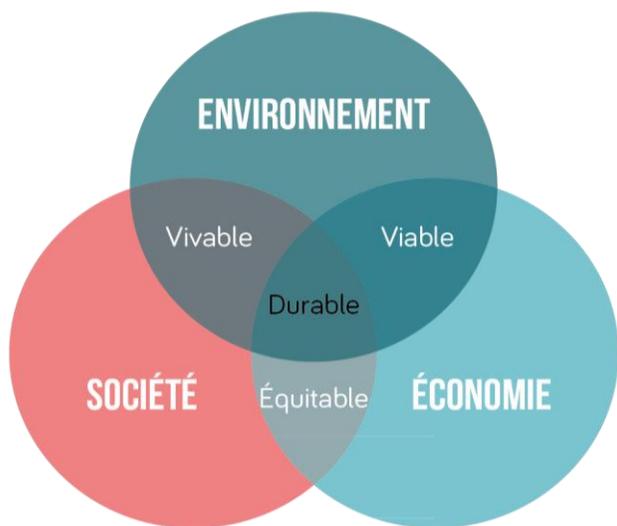
Diagnostic partagé



*L'Haÿ-les-Roses à l'heure  
du développement durable*

# Un projet de territoire en matière de développement durable

*« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »*



# D'où viennent les Agendas 21 ?

- Sommet de la Terre, Rio de Janeiro, 1992
- Accord de Paris – COP 21, 2015
- Objectifs de développement durable adoptés par l'ONU, 2015

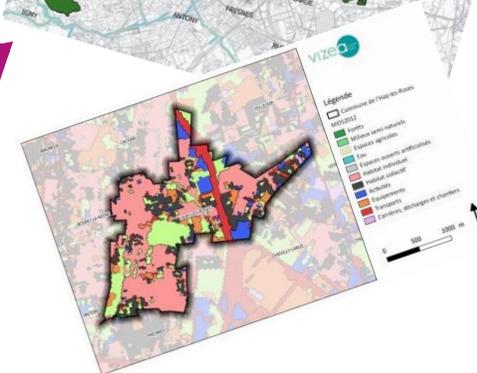


# Un document stratégique de référence sur le développement durable

Un agenda 21 c'est :

- **Une démarche volontaire**
- **Un engagement politique**
- **Une vision long terme**
- **Un processus participatif**
- **Un résultat opérationnel : actions concrètes à définir**

# La démarche de l'Agenda 21



Diagnostic

Stratégie développement durable de territoire

Plan d'actions

Suivi évaluation



# Diagnostic

## A. Profil environnemental

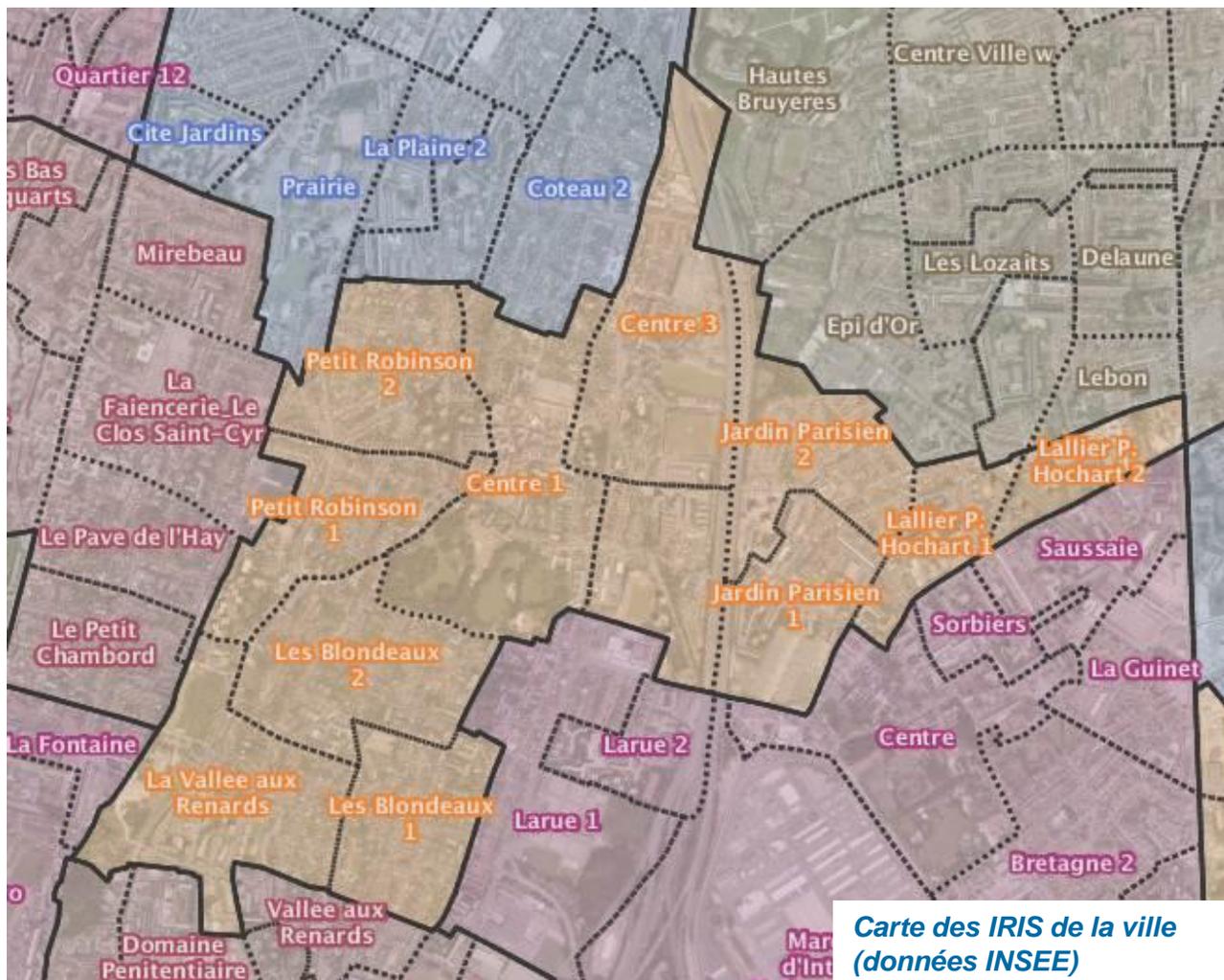
1. Biodiversité et ressources naturelles
  - Une biodiversité ordinaire à ne pas négliger
  - Des espaces verts et des espaces publics à réinvestir ?
  - L'eau : qualité, imperméabilisation des sols
  - Des sols déjà largement urbanisés
  - Déchets : double enjeu du tri et de la valorisation
2. Air – Energie – Climat
  - Des émissions de GES largement portées par l'A6
  - Santé et qualité de l'air
  - La géothermie, source de chaleur renouvelable et durable

## B. Profil socio-éco-urbain

1. Habiter
  - La population L'Haÿssienne en hausse
  - Une commune très résidentielle
  - Logement : des inégalités spatiales
  - Des revenus légèrement plus élevés mais des écarts entre les extrêmes
2. Travailler
  - Un accès à l'emploi inégal
  - Un nombre d'emplois limité
  - Commerces et services
  - L'éducation : acteur majeur de la sensibilisation
3. Se déplacer
  - La voiture, très présente
  - Comment composer avec l'A6 ?
  - Développement et restructuration de l'offre de transports en commun
  - Des mobilités actives à développer
4. Se ressourcer, se détendre
  - Richesse associative et en équipements

# L'Hay-les-Roses

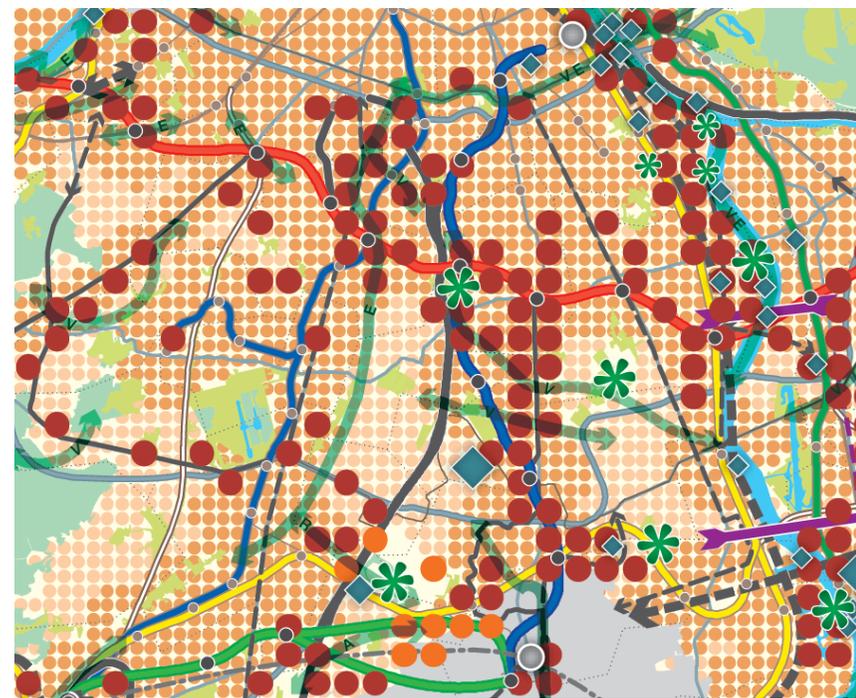
- Commune de petite couronne, à 5 km de Paris
- 31 000 habitants
- 3,9 km<sup>2</sup>
- 6 quartiers
  - La vallée aux renards
  - Les Blondeaux
  - Petit Robinson
  - Centre-ville
  - Jardin Parisien
  - Lallier Hochart



Carte des IRIS de la ville  
(données INSEE)

# Documents cadres

- Schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF)
- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bièvre aval (SAGE)
- Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) et Plan de Protection de l'Atmosphère Ile-de-France (PPA)
- Schéma Régional de Cohérence Ecologique Ile-de-France (SRCE IDF)
- Plan Local des Déplacements du Val de Bièvre (PLD)



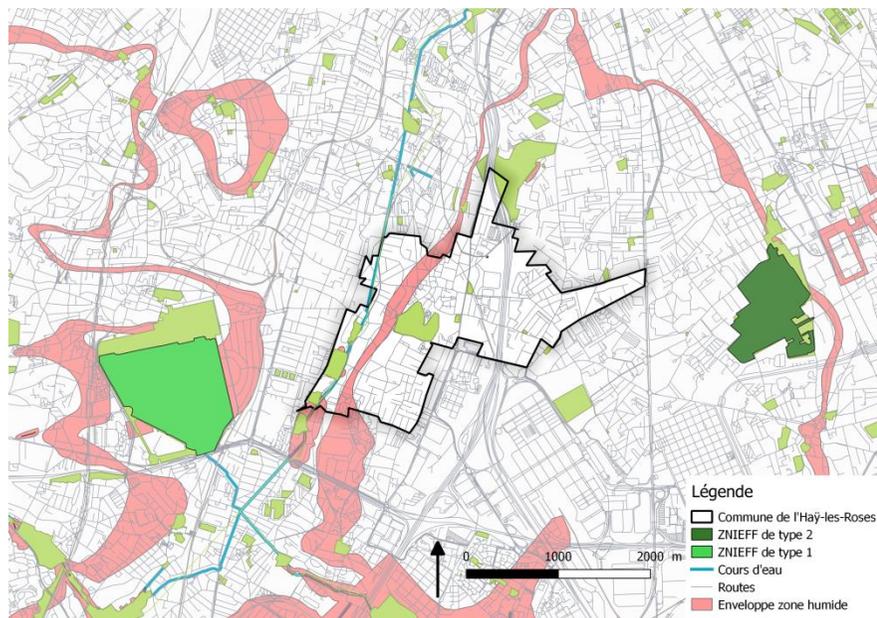
*Extrait du SDRIF*

# A - Profil environnemental

# La nature ordinaire source de biodiversité

- **Peu d'habitats écologiques et de réservoirs de biodiversité sur la commune**
  - Aucun espace naturel sensible ou inventorié sur la commune mais quelques espaces d'intérêt à proximité ;
    - Parc de Sceaux : ZNIEFF de type 1
    - Parc des Lilas : ZNIEFF de type 2
  - Une rivière, la Bièvre, qui traverse la commune du Sud au Nord, récemment en partie rouverte
  - Des zones humides à protéger :
    - Une enveloppe d'alerte zone humide traverse la commune
    - Deux zones humides recensées
- **Pas d'espèce protégée recensée**

- **Mais une nature ordinaire et importante présente sur la commune** dans les jardins, les espaces collectifs et les parcs publics, **à valoriser**
- **Présence d'espèces invasives**
  - 40 espèces introduites envahissantes
  - 7 espèces exotiques envahissantes recensées sur la commune
- **Enjeu d'une plus grande biodiversité en ville et d'une sensibilisation de la population**
  - Ex. d'outil : l'Atlas communal de la Biodiversité



*Espaces naturels d'intérêt et enveloppe d'alerte zones humides (Vizea)*

# Des espaces verts et des espaces publics à réinvestir ?

PADD du PLU

- **Plusieurs espaces verts importants**
  - Parc dép. de la Roseraie (14 ha), nouveau parc de la Bièvre, promenade de la Vanne, parc des Hautes-Bruyères (en partie 22 ha), Coulée verte Bièvre Lilas (en partie 12 km)
  - Des inégalités territoriales (accès, proximité)
- **De nombreux jardins individuels et des espaces verts des collectifs contribuant à la végétalisation de la ville**
- **Une gestion des espaces verts plus écologique**
  - Zéro Phyto mis en place partout, gestion différenciée en cours
  - Possibilité de passer au label Terre Saine, et en gestion différenciée
  - Gestion des déchets verts à développer



- **De multiples services rendus par les espaces verts**
- **Des actions pédagogiques et de sensibilisation à renforcer**
  - Jardins partagés, ruchers, projet du bd de la Vanne ...
  - Un outil intergénérationnel
- **Un espace public peu investi**
  - Encourager associations et habitants à investir l'espace public (mobiliers urbains, évènementiels, etc.)
  - Décloisonner espaces de convivialité, de motricité pour enfants, traitement esthétique, etc.



# L'eau : qualité, imperméabilisation des sols

## ■ Deux principaux documents cadres

- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) Seine Normandie
- Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Bièvre Aval 2015-2023

## ■ Un acteur majeur : le SMBVB, implanté au Moulin de la Bièvre

## ■ Une commune assez fortement imperméabilisée ...

- Une **imperméabilisation** des sols, renforcée à terme avec l'arrivée du Grand Paris Express (GPE) et la densification de la commune
- Un **enjeu de ruissellement important**, causé également par la topographie marquée
- Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) peu prescriptif sur la gestion de l'eau

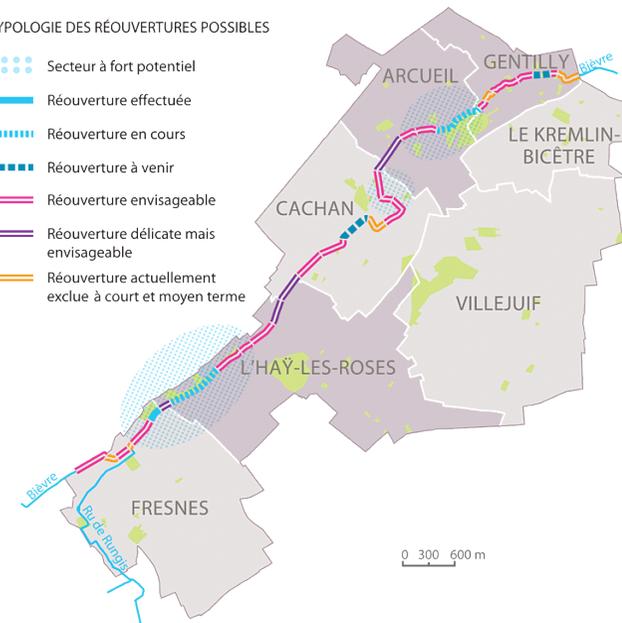
## ■ Pas de risque inondation Sauf débordement des réseaux (2008)

## ■ La Bièvre

- Une **réouverture exemplaire** sur 650m en mai 2016 menée par le Département
  - Une référence à l'échelle nationale et internationale
  - Une reconquête progressive par la faune et la flore
- **L'urgence de la reconquête d'une meilleure qualité de l'eau**
  - Mauvais branchements (eaux usées), surverses du réseau encore en partie unitaire et excès d'eaux de ruissellement
  - Un double statut de rivière et de réseau d'assainissement pour les eaux pluviales
  - Limitation des polluants
    - Des efforts communaux avec le passage en ZéroPhyto (travail avec le SMBVB)
    - La SMBVB distribue le label Terre Saine (gratuit)

TYPOLOGIE DES RÉOUVERTURES POSSIBLES

- Secteur à fort potentiel
- Réouverture effectuée
- Réouverture en cours
- Réouverture à venir
- Réouverture envisageable
- Réouverture délicate mais envisageable
- Réouverture actuellement exclue à court et moyen terme

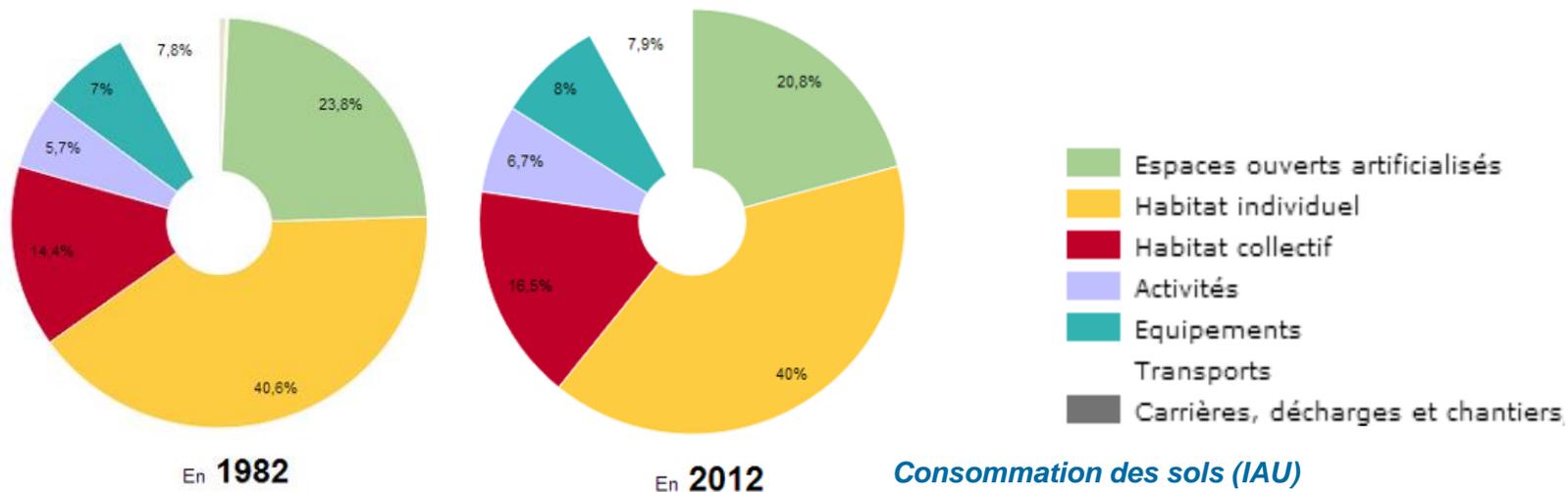


# Des sols déjà largement urbanisés

- **Une commune densément peuplée** (8000 hab/km<sup>2</sup> contre 5000 hab/km<sup>2</sup> sur le territoire Grand Orly Seine Bièvre) *Source : INSEE 2014*
- **Une évolution à la marge de la consommation des sols** entre 1982 et 2012
  - Baisse des surfaces végétalisées de 23,8 à 20,8 %
  - Disparition des espaces semi-naturels, déjà très réduits (<1%)
  - Remplacés par l'habitat (hausse de 1,5%) et les équipements et activités (hausse de 1% chacun)

## Un enjeu de densification maîtrisée et vivable :

Le PLU prévoit dans son PADD « des opérations de requalification et de renouvellement urbain, dans une perspective de non-consommation d'espaces naturels, d'autant que la commune est déjà urbanisée sur la quasi-totalité de sa surface »



# Déchets : double enjeu du tri et de la valorisation

## ■ Une collecte des déchets bien organisée en porte à porte

- Une qualité de tri en phase d'amélioration avec une baisse du refus de tri (de 20,3% à 18,6% en 2015), mais une forte marge de progression
- Des déchets verts collectés avec les ordures ménagères (OM) : une demande des habitants de mettre en place une collecte séparée et de développer les pratiques de compostage dans les collectifs

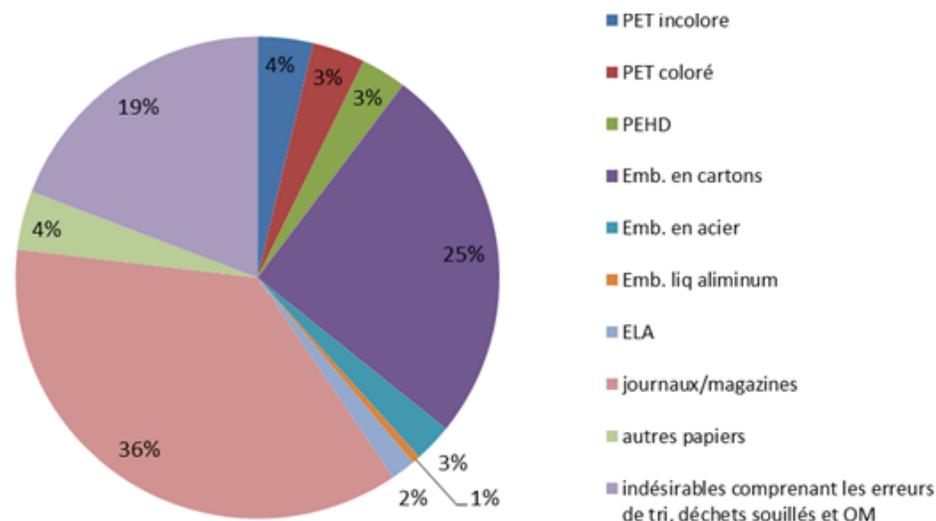
## ■ Une baisse de la production de déchets

- Depuis 2008, la production de déchets ménagers a baissé de 19 kg/hab en France et 42 kg/hab pour la CAVB
- Objectif régional de - 50kg/hab pour 2019

## ■ Préconisations du Plan Régional de Réduction des Déchets :

- Création de 14 ressourceries / recycleries sur les 30 prévues en Ile-de-France (La Mine à Arcueil)
- Soit au moins une par syndicat de traitement d'ici 2019

Répartition des déchets issus de la collecte sélective en 2015 (SIEVD Arcueil, Fresnes et L'Hay les roses), CAVB



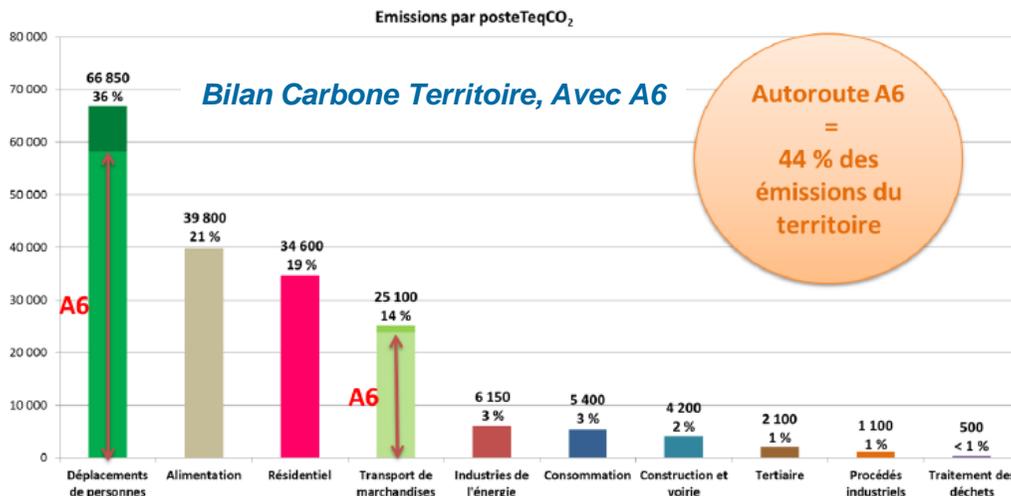
Réduisez vos déchets,  
équipez-vous d'un composteur !



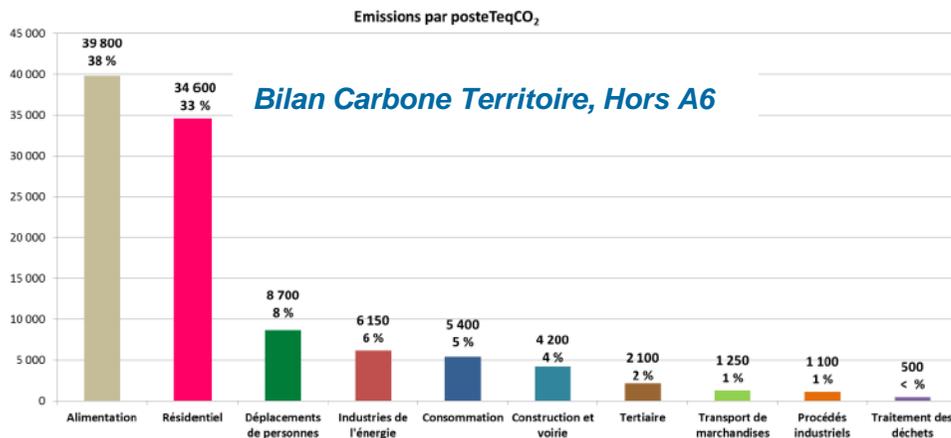
# Des émissions de GES largement portées par l'A6

- 44% des émissions de GES du territoire causés par l'A6

## Les postes d'émission et pistes de travail issues du Bilan carbone Territoire



- Si on exclut l'A6, les 1<sup>ers</sup> postes émetteurs sont l'alimentation et le secteur résidentiel



- 1 – Déplacement de personnes** : diminuer la place de la voiture / renforcer les transports en commun
  - Optimiser les accès aux gares / métro / tram
  - Optimiser le plan de circulation
  - Améliorer les transports en commun
  - Favoriser les déplacements vélo / piéton (pédibus, aménagements cyclables, ...)
  - Favoriser le covoiturage
  - Réglementer le stationnement
- 2 – Alimentation** : pas de circuits courts, peu de jardins partagés, réflexion en cours sur le bio
  - Concerner la population autour de l'alimentation
- 3 – Résidentiel** : pavillons très émetteurs, beaucoup de logements anciens, bonne performance du réseau de chaleur géothermique
  - Sensibiliser les habitants aux solutions d'approvisionnement énergétique renouvelable dans l'habitat individuel
  - Expérimentation de raccordement du réseau de chaleur à l'habitat individuel avec le T12
  - Faciliter la réhabilitation (sensibilisation)

### Autres propositions d'actions :

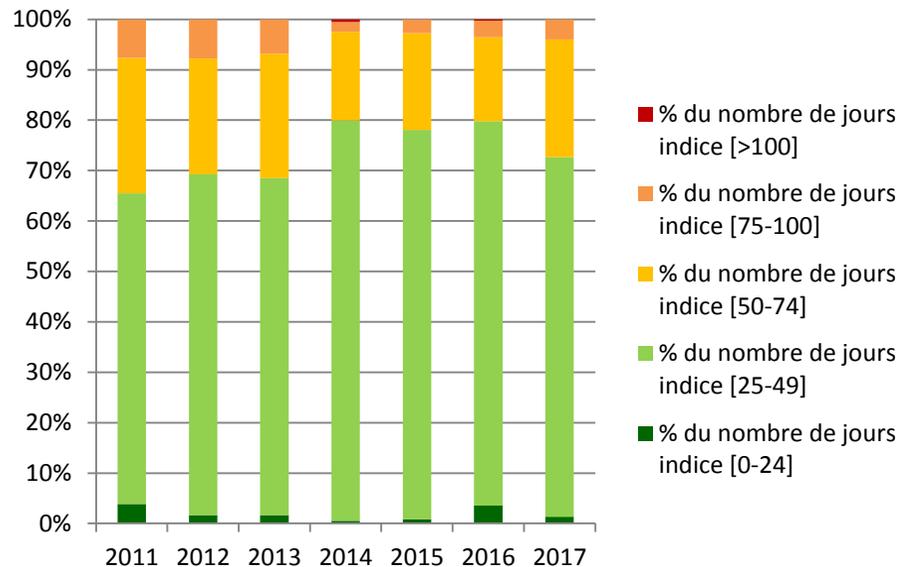
- Proposer un projet vitrine en partenariat avec le T12
- Sensibilisation des habitants
- Développer la végétalisation de l'espace urbain
- Développer de nouveaux modes de transports des marchandises (avec Carrefour par ex.)

- **Document cadre : le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) Ile-de-France en cours de révision**
- **Des dépassements des valeurs réglementaires (en 2015) :**
  - En PM<sub>10</sub> (dépensée en proximité de trafic, mais pas sur les stations de mesure voisines)
  - En NO<sub>2</sub> (dépensée en proximité de trafic, mais pas sur les stations de mesure voisines)
- **Un impact santé important :** En respectant les valeurs guide OMS 14 mois d'espérance de vie / hab seraient gagnés
- **Sources des émissions polluantes (échelle IdF, PPA) :**
  - Trafic routier : 28% des PM10 et 56% des NOx
  - Secteur résidentiel : 26% des PM10 et 18% des NOx

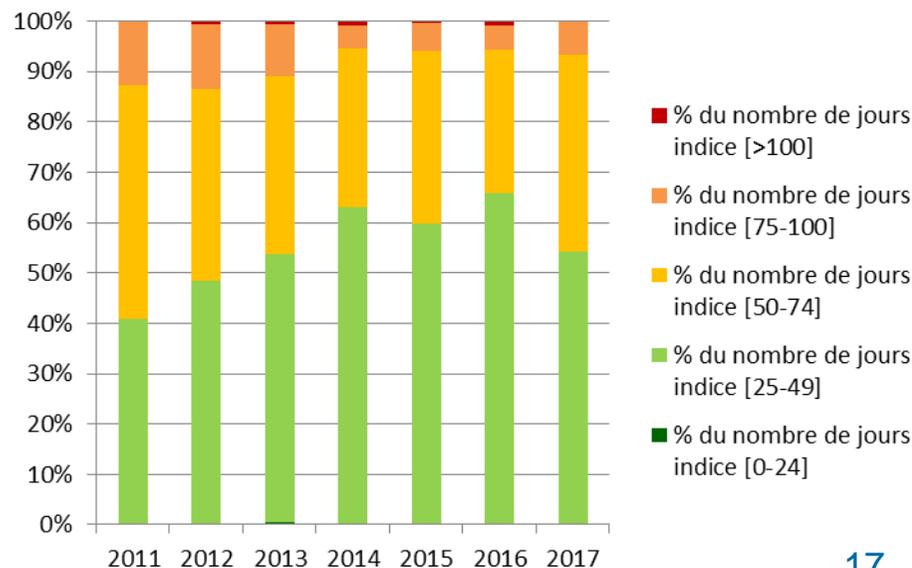
Tableau 13 : Gain moyen\* en espérance de vie à 30 ans (mois) en Ile-de-France et dans les départements selon différents scénarios

	Sans pollution anthropique	Valeur guide OMS (10 µg/m <sup>3</sup> )	Grenelle de l'environnement (15 µg/m <sup>3</sup> )
Ile-de-France	16 [6 : 26]	7 [3 : 11]	4 [2 : 6]
Paris (75)	27 [10 : 44]	17 [6 : 27]	8 [3 : 12]
Hauts-de-Seine (92)	24 [9 : 39]	15 [5 : 23]	6 [2 : 9]
Seine-St-Denis (93)	26 [9 : 42]	16 [6 : 25]	6 [2 : 9]
Val de Marne (94)	24 [9 : 39]	14 [5 : 23]	5 [2 : 8]
Seine-et-Marne (77)	14 [5 : 22]	5 [2 : 8]	2 [1 : 3]
Yvelines (78)	15 [6 : 24]	6 [3 : 10]	2 [1 : 2]
Essonne (91)	16 [6 : 25]	7 [3 : 10]	2 [1 : 3]
Val d'Oise (95)	17 [6 : 27]	8 [3 : 12]	2 [1 : 4]

**Indice européen Citeair (Vizea, données AirParif)**  
 Evolution de l'indice Citeair de la commune de L'Haÿ-les-Roses



Evolution de l'indice Citeair de la Région Ile-de-France

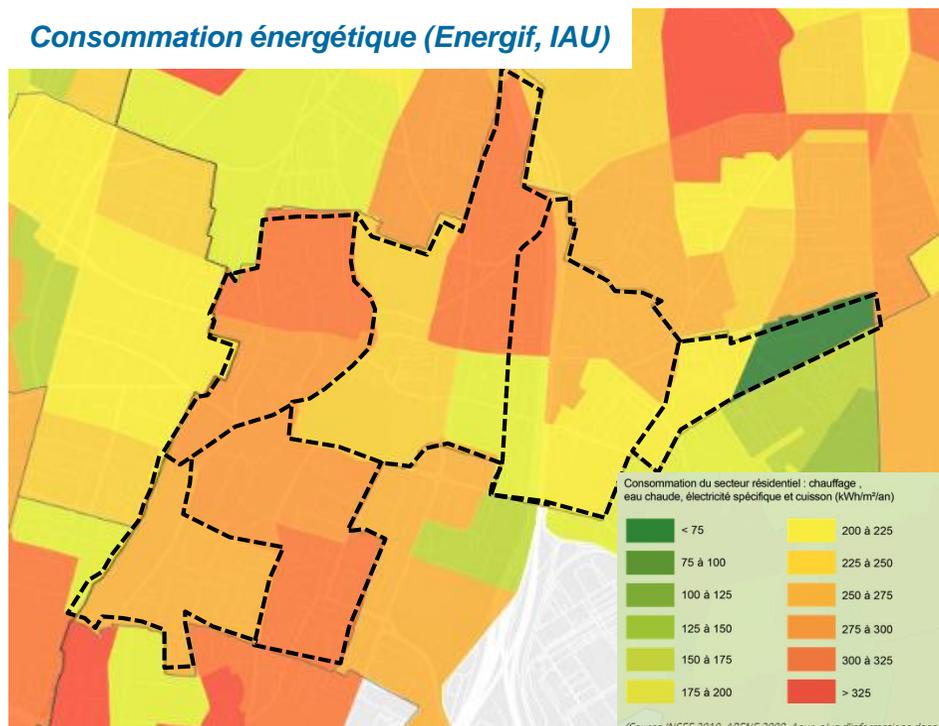


# La géothermie, source de chaleur renouvelable et durable

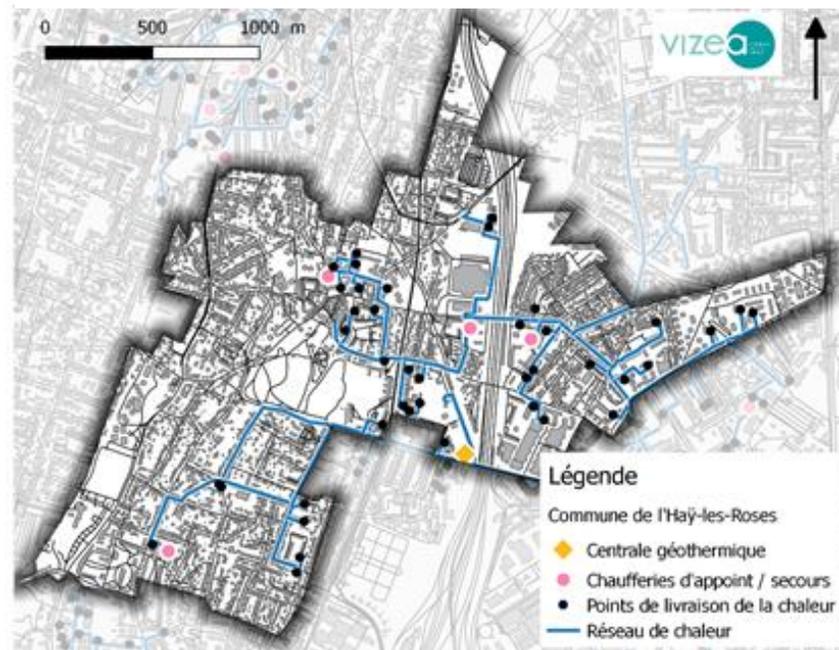
- **Une commune presque entièrement desservie par le 1<sup>er</sup> réseau de chaleur (RDC) géothermique de France**
  - Centrale de géothermie profonde (nappe du Dogger), couplée à une centrale de co-génération et reliée à la centrale voisine de Chevilly-Larue (45 000 hab en tout)
  - 1<sup>er</sup> réseau de ce type en Europe
  - 3 communes reliées, L'Haÿ desservie depuis > 30 ans
  - 36 000 T éq CO<sub>2</sub>/an épargnés grâce à ce réseau
- **Aujourd'hui pas d'offre complémentaire en énergie renouvelable approvisionner les pavillons**

- **Un potentiel EnR réel à mobiliser :**
  - Géothermie fermée d'environ 50 000 MWh ;
  - Solaire thermique estimé à environ 9 000 MWh ;
  - Solaire photovoltaïque (PV) de 15 000 MWh
  - Ex. Eaux de Paris : 12 000 m<sup>2</sup> de panneaux PV à venir
- **Le secteur résidentiel, gros consommateur énergétique**
  - Un bâti ancien (près de la moitié des logements construits avant 1970)
  - Des consommations élevées au sein des ménages pavillonnaires

Consommation énergétique (Energif, IAU)



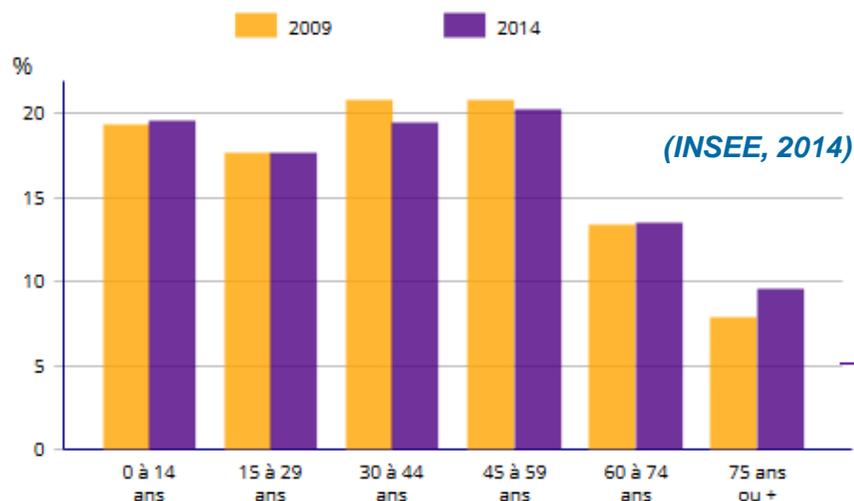
Réseau de chaleur géothermique (Vizea)



# B - Profil socio-urbain

# La population L'Hayssienne en hausse

- **31 000 habitants**
- **Une démographie en hausse** portée par un solde naturel positif stable (0,8 %) et un solde migratoire qui tend à s'annuler
- Une **population familiale élevée** : 2,7 pers. / ménage
- Une **population vieillissante** malgré une légère augmentation d'enfants et de jeunes
- **Des évolutions dans la composition des ménages** notamment une hausse des familles monoparentales (tendance régionale)

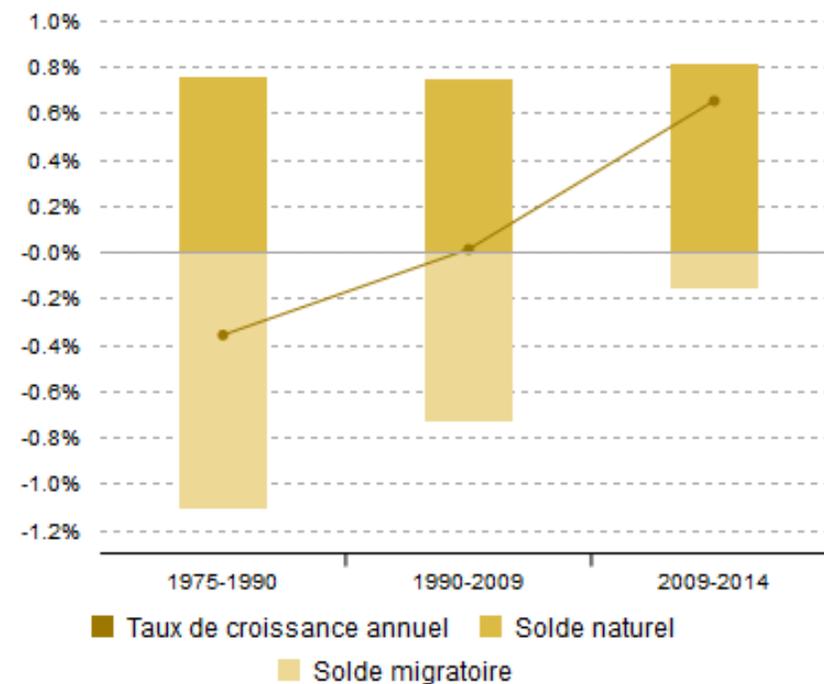


Hausse de 5% du nombre de personnes de plus de 75 ans entre 2009 et 2014

Courbe des âges (INSEE 2014)

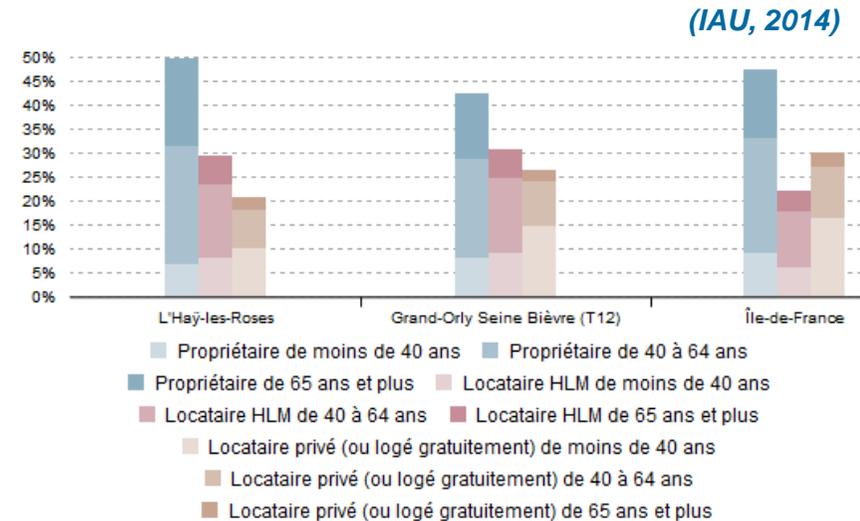
(INSEE, 2014)

## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE



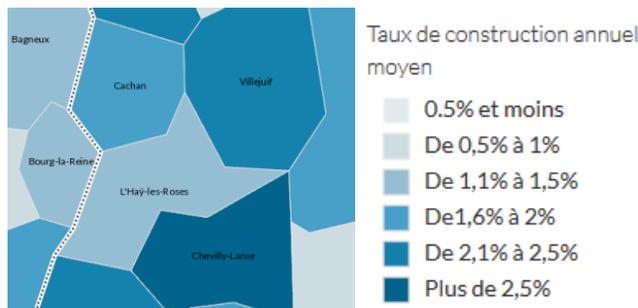
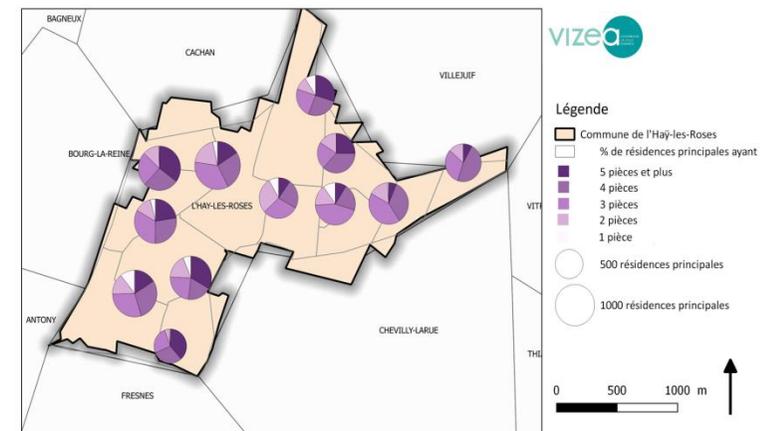
# Une commune très résidentielle

- **Une commune résidentielle : plus de la moitié de l'espace dédié à l'habitat**
- **Un équilibre propriétaire / locataire** mais une part de propriétaires plus importante que les territoires voisins (*source INSEE 2014*), notamment > 65 ans
- **Une faible proportion de logements vacants** (4%, contre 5,4% pour le T12 et 6,2% pour la Région)
- **Un besoin permanent de logements du fait**
  - De l'accroissement de la population
  - Du phénomène de desserrement des ménages (baisse de la taille des ménages, +7% de familles monoparentales entre 2009 et 2014)
- **Un taux de construction en hausse**
  - Taux annuel moyen de + 1,2 % entre 2010 et 2015 (IAU)
  - Taux moins élevé que les communes voisines
  - Des projets en cours : Locarno, Cœur de ville, Hochart, future gare GPE



**Nombre de pièces des résidences principales**  
 Données INSEE 2014 (Vizea)

Nombre de pièces des résidences principales



(IAU, 2014)



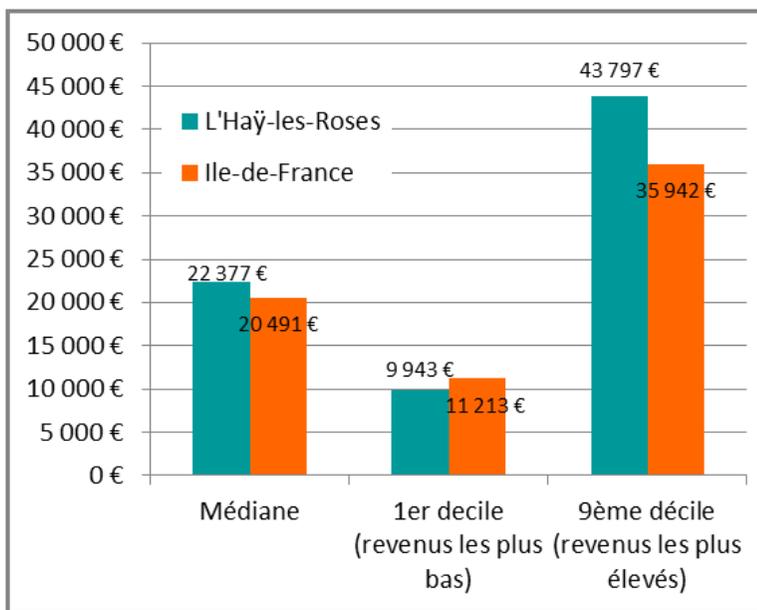
# Des revenus légèrement plus élevés mais des écarts plus grands entre les extrêmes

- Des **revenus** (y compris retraites) des ménages **plus élevés que la moyenne régionale**

- Un revenu médian supérieur de 9 % / médiane régionale
- Soit 22 377€ par unité de consommation (2013)

- Mais plus hétérogènes et variables selon les quartiers** : L'Haÿ accueille à la fois des populations plus aisées et plus modestes

- Rapport de 4,40 entre les revenus les plus élevés et les plus faibles
- Contre 3,21 pour la Région

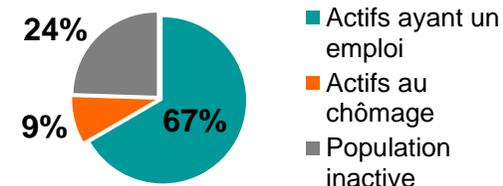


Comparaison des revenus de la commune et de la Région, INSEE 2014 (Vizea)

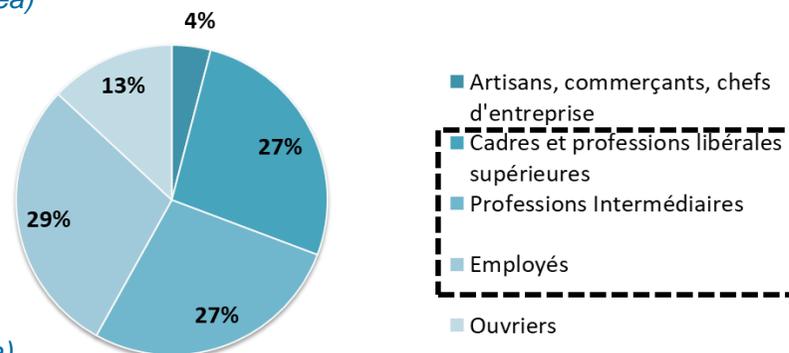
- Une population en âge de travailler**

- 63% de la population est en âge de travailler, mais cette proportion baisse (65% en 2009)
  - Dont ¾ réellement actifs (ou en recherche d'emploi)
  - ¼ d'inactifs qui sont essentiellement des étudiants, et des retraités ou préretraités

- Une forte proportion de cadres, de professions intermédiaires et d'employés**



En haut : Répartition de la population en âge de travailler, INSEE 2014 (Vizea)  
En bas : Statut professionnel des 15-24 ans en activité en 2014, INSEE 2014 (Vizea)



# Un accès à l'emploi inégal

- **Un taux de chômage moins élevé qu'en Ile-de-France**

- 9% sur la commune contre 13% à l'échelle régionale en 2014

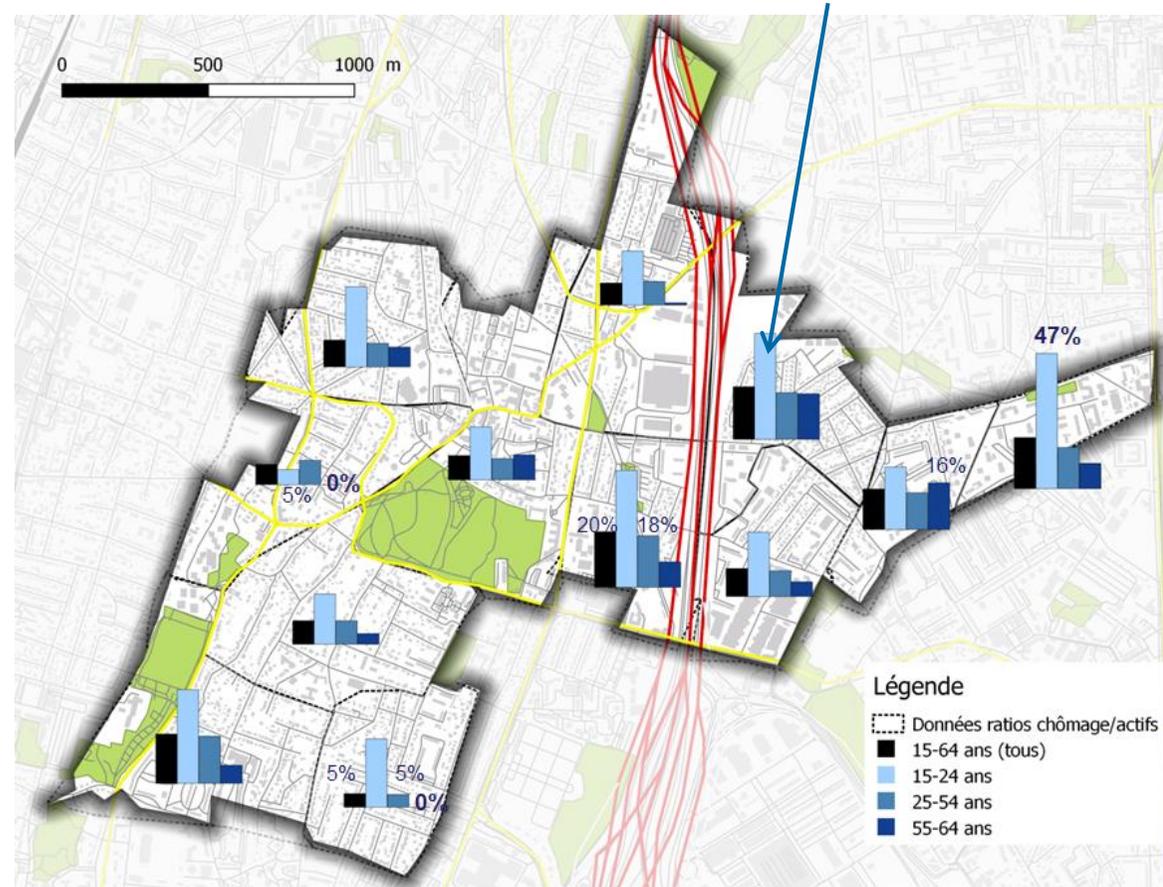
- **Des disparités importantes en matière de chômage**

- Un chômage touchant principalement les jeunes
- Des disparités particulièrement élevées chez les 15-24 ans (écart-type de 12% entre les IRIS de la commune)
- Jardins Parisiens : quartier avec le plus de chômage chez les femmes

- **Accès à l'emploi**

- Un enjeu de mise en relation auquel les structures classiques ne peuvent pas répondre complètement ?

Dont 19% des femmes actives au chômage



Taux de chômage - Données INSEE 2014 (Vizea)

- **Insertion professionnelle : une offre existante à compléter**

- Des structures d'insertion existent, notamment dans le secteur de l'aide à la personne
- Maison de l'emploi en projet

# Un nombre d'emplois limité sur la commune

## ■ Peu d'emplois sur la commune

- 5 000 emplois sur la commune avec - 6% d'emplois sur la commune entre 2009 et 2014
- L'indice de concentration de l'emploi est faible (39 contre 105 à l'échelle régionale)
- La ZAC du Plateau : principale zone d'emplois

## ■ Les habitants actifs trouvent du travail à l'extérieur

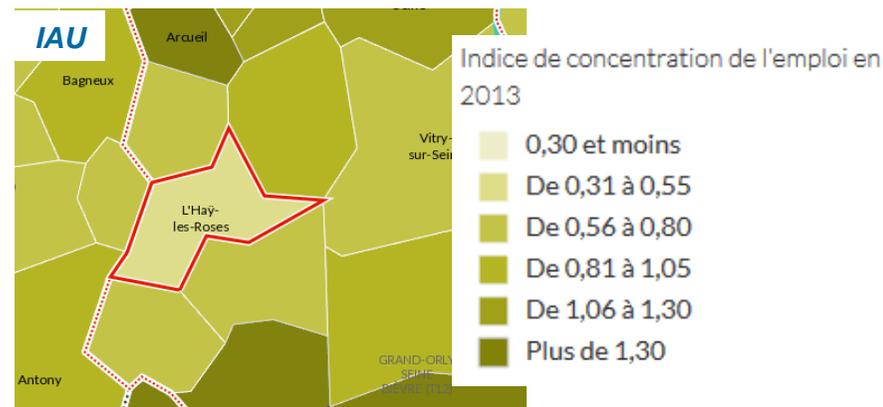
- Pôles d'emplois voisins : Rungis, Orly Thiais, Campus Grand Parc, etc.
- 86% des habitants actifs travaillaient dans une autre commune en 2014
- Conséquence : un secteur générateur de déplacements et de GES

## ■ Une concentration de petites entreprises et des emplois largement portés par l'administration, le commerce et les services

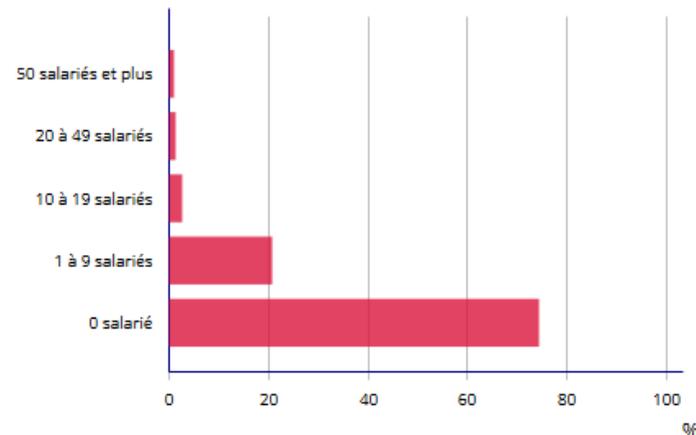
- Ces secteurs représentent respectivement 42% et 43% de l'emploi sur la commune
- 75 % des établissements actifs n'ont pas de salariés
- Seulement 5 % des établissements ont plus de 9 salariés
- 90% de l'emploi sur la commune est un emploi salarié

## ■ PADD du PLU « Développer la création et la reprise de commerce et favoriser la rénovation et la commercialisation des locaux vacants »

- « Faire de l'Haÿ-les-Roses une ville à la pointe de la création d'entreprises afin de générer les emplois de demain »
- Opportunité de l'arrivée du GPE pour accueillir de nouveaux emplois



CEN G2 - Répartition des établissements actifs par tranche d'effectif salarié au 31 décembre 2015



Champ : ensemble des activités.  
 Source : Insee, CLAP en géographie au 01/01/2015.

# Commerces et services

## Le maintien des commerces de proximité

- Un objectif du PLU
- Projets en cours : revitalisation cœur de ville
- Concertation en cours sur le marché Locarno
- Droit de Préemption Urbain (DPU) renforcé et secteur de sauvegarde du commerce sur les quartiers centre-ville et Petit Robinson

## Une concentration des services en cœur de ville.

Vallée aux Renards et pointe Hochart, les Blondeaux et Jardins Parisiens (malgré la proximité du Leader Price) moins bien desservis

- **Services santé** : clinique des Tournelles, Centre médico psycho-pédagogique (CMPP), Centre de santé
- **Solidarité** : Espace départemental des solidarités

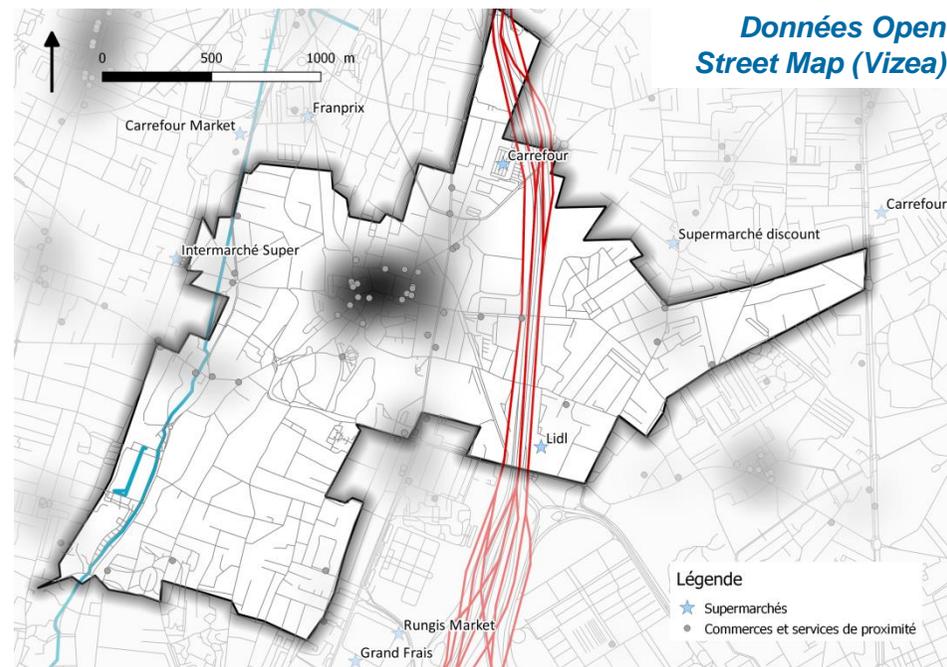
## Des services d'accompagnement

- 3 structures d'accueil personnes âgées (1 EPAHD et 2 établissements non médicalisés), un club loisir, dispositif « CyberBase » à la bibliothèque, etc.

- **Citoyenneté** : Chantiers citoyens « Nous L'Haÿssiens », rapprochement vers les quartiers

- **70% des logements reliés à la fibre optique en 2016**

- **Les grandes surfaces** : des acteurs qui concentrent les enjeux environnementaux (agriculture, alimentation, emballages, tri-sélectif, etc.)



*Nous L'Haÿssiens*



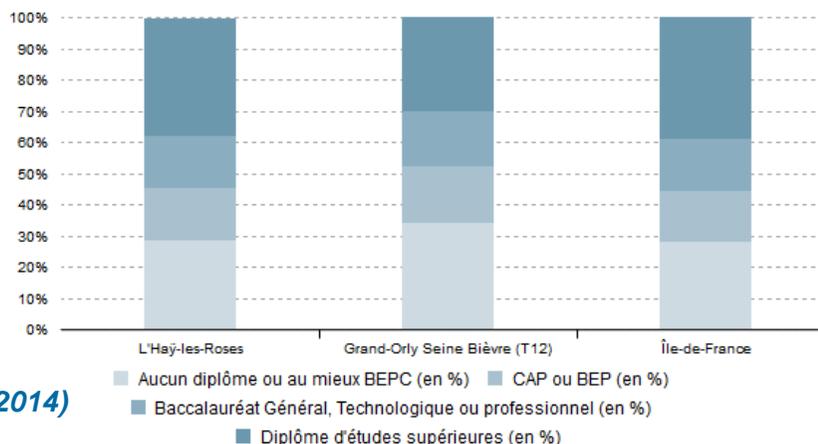
**Citoyens engagés  
 vigilants et solidaires**



# L'éducation, acteur majeur de la sensibilisation au développement durable

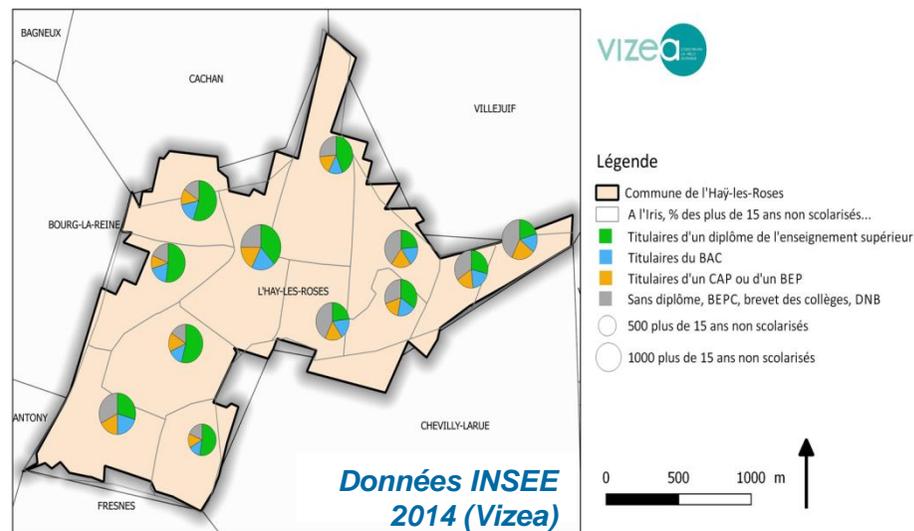
- Une offre petite enfance diversifiée mais insuffisante, d'autant que l'arrivée du GPE devrait attirer de jeunes couples, 3 crèches
- De gros groupes scolaires : 7 écoles maternelles + 7 écoles primaires
- 2 collèges
  - Collège Pierre de Ronsard comprenant une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)
  - Collège Eugène Chevreul
- Pas de lycée : 6 lycées à moins de 2km, dont professionnels et polyvalents

## NIVEAU DE DIPLÔME EN 2013



(IAU, 2014)

## Diplômes obtenus par les plus de 15 ans non scolarisés



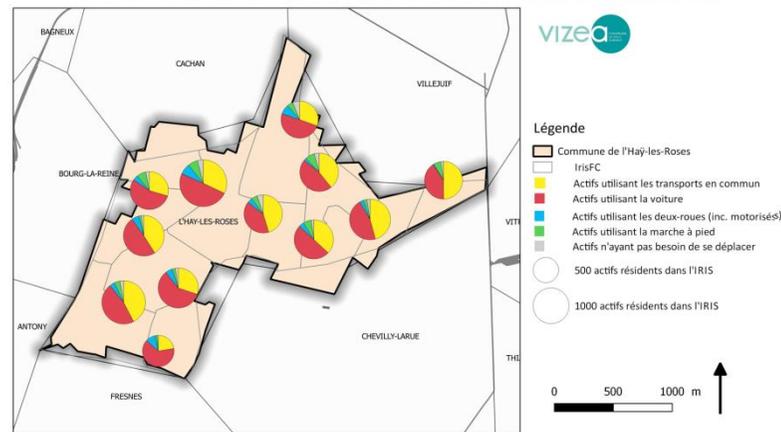
- Des niveaux de diplômes très hétérogènes en fonction des quartiers
- Le système éducatif : acteur majeur du vivre ensemble et de la sensibilisation à l'environnement des futurs citoyens et de leurs familles
- Un Conseil Municipal des jeunes pour les collégiens (5<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>)

# Une voiture très présente sur le territoire

- **Document cadre : le PLD du Val de Bièvre**
- **Une voiture très présente sur la commune**
  - Plus de la moitié des ménages dispose d'une voiture et plus d'un quart d'au moins 2 voitures : *soit un minimum de 32 ha voués au stationnement résidentiel*
  - Parts modales domicile-travail en 2014 : 49% voiture, 37,8% transports en commun, 5,3% marche, 5,1% deux-roues, 2,9% pas de transport
- **D'après le scénario 2020 du PPA IdF :**
  - La circulation automobile augmente moins vite que la population
  - Elle augmente tout de même sur les axes qui traversent la commune
- **Un plan de circulation à affiner**
  - Quelle capacité à absorber les flux liés à l'arrivée du GPE et la Gare Institut Gustave-Roussy (IGR) ?
  - Anticiper la mise en œuvre d'un boulevard urbain Est-Ouest (centre-ville linéaire)
- **Réglementation de la circulation :**
  - Une politique de contrôle du respect de la réglementation (stationnement, vitesse, ...)
  - Nouvelle politique de stationnement à venir
- **Offre alternative à la voiture individuelle :**
  - Un territoire éligible Autolib
  - Co-voiturage : une offre à développer et une pratique à encourager
  - Développer et sensibiliser aux transports en commun et mobilités actives

## Données INSEE 2014 (Vizea)

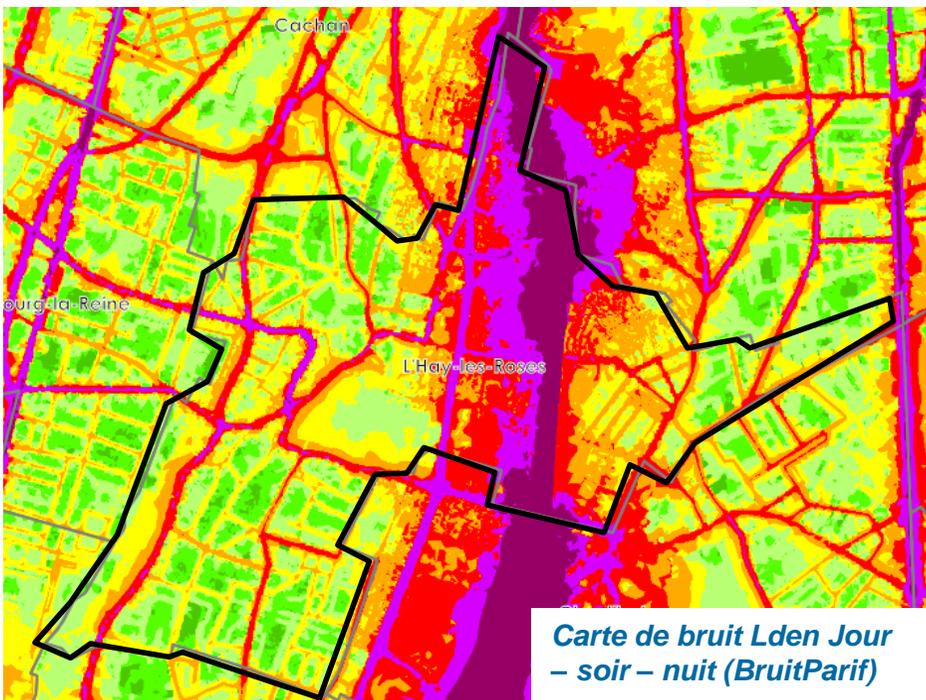
Parts modales des modes de déplacements des actifs sur la commune



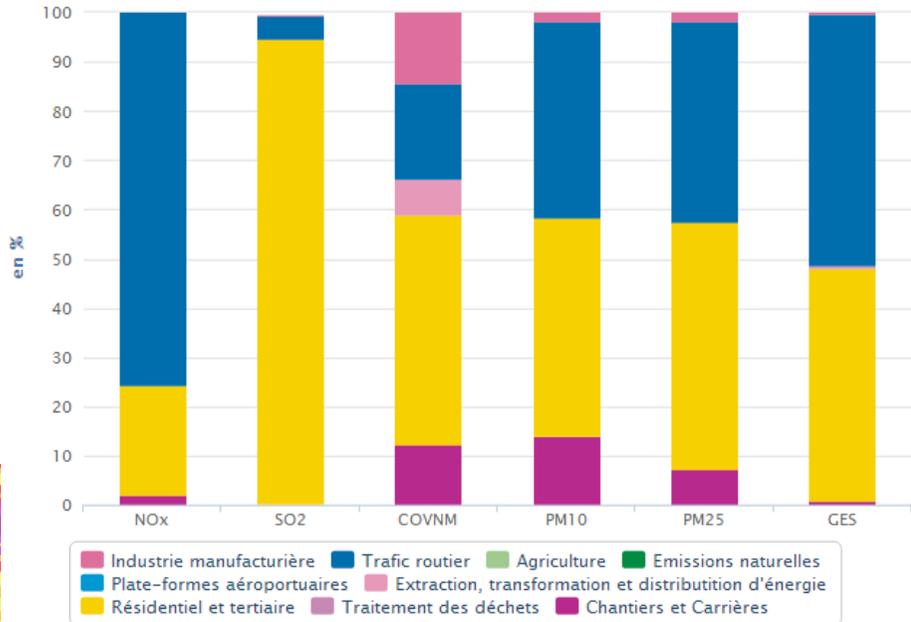
**Scénario 2020  
d'évolution des  
UVP  
(PPA en cours)**

# Comment composer avec l'autoroute A6 et ses trois nuisances ?

- **L'autoroute, coupure urbaine, facteur d'importantes nuisances sonores en sus des émissions polluantes**
  - Campagne BruitParif menée
  - Des habitations concernées par des dépassements
  - Pose d'un revêtement antibruit réalisée
- **2<sup>nd</sup> facteur de nuisance : le bd Paul vaillant Couturier**



Contribution en % des différents secteurs d'activités aux émissions de polluants pour la commune de : L'Hay-les-Roses (estimations faites en 2014 pour l'année 2012)

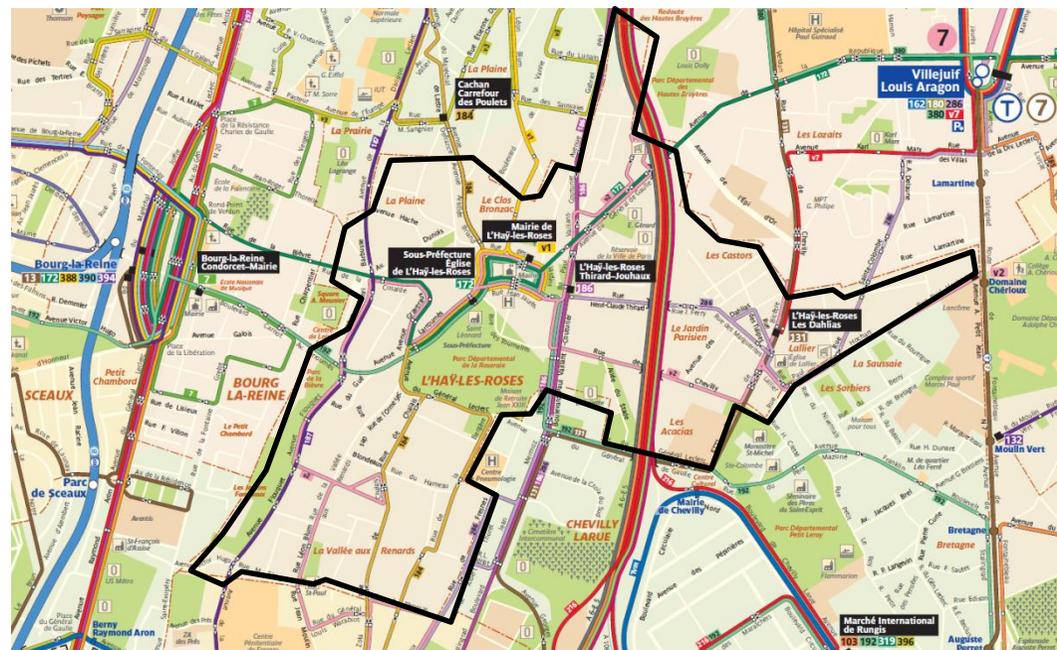


Facteurs d'émissions : la place du trafic routier (Bilan Carbone Territoire)

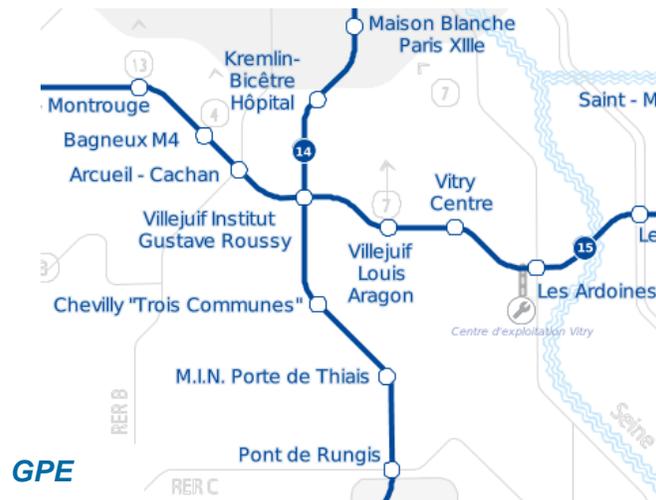
Habitations concernées par la carte de bruit Lden 68 Jour – soir – nuit (BruitParif)

# Développement et restructuration de l'offre de transports en commun

- **Pas de transport en commun lourd sur la commune mais bientôt l'arrivée de la gare de la ligne 14 « Trois Communes »**
  - Gare RER B la plus proche : Bourg-la-Reine (30 min. à pied depuis la Mairie, 2,2km)
  - Depuis 2007 le long de la départementale : Tram T7 qui passe à l'extrémité de la pointe Hochart, arrêt Lamartine ou Domaine Chérioux proche de la ligne 7 du métro à Villejuif
  
- **Des transports en commun qui desservent inégalement le territoire**
  - 7 lignes de bus régulières, mais des difficultés de circulation et des quartiers inégalement desservis
  - Pas de transversale directe Est-Ouest
  - Avec l'arrivée du GPE, l'occasion d'échanger avec la RATP pour réorganiser les bus
  - Le bus Valouette, gratuit mais faiblement utilisé



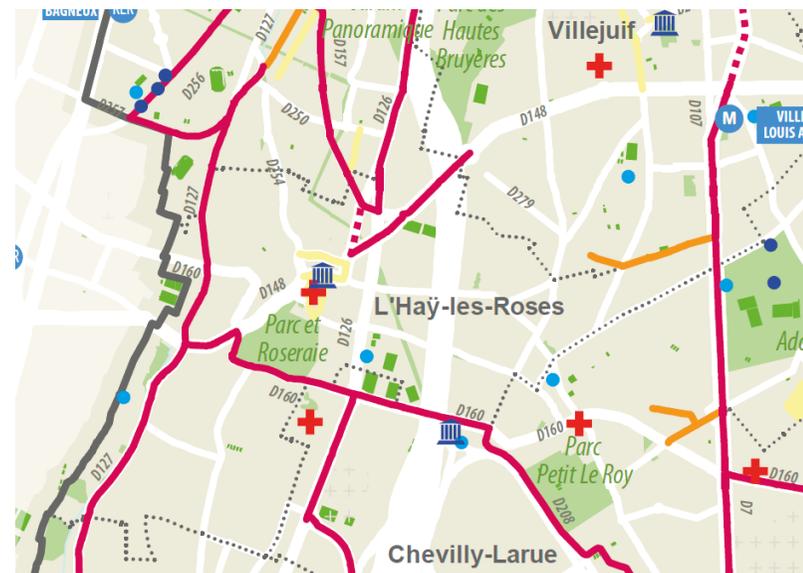
Plan des bus, RATP



# Des mobilités actives à développer

- **Une commune de petite taille bien adaptée aux mobilités actives sur certains axes**
- **La nécessité de mettre en œuvre un schéma directeur cyclable global, co-construit**
  - Apporter une continuité entre les quelques itinéraires cyclables existants (ex. Bièvre), avec prise en compte du schéma départemental et de la continuité avec les communes voisines et pôles d'emplois à proximité
    - Le long du « Boulevard urbain » Gare GPE – Mairie – RER Bourg-la-Reine
    - Entre le centre et la future gare de l'IGR le long de la rue Paul Vaillant-Couturier
    - Rue Aristide Briand jusqu'au carrefour des Poulets (remplacer la bande centrale par une bande cyclable pour la montée)
  - Mettre en place des double sens cyclables
  - Développer l'offre de vélo à assistance électrique (VAE) pour répondre aux enjeux topographiques (2018 = fin de la subvention nationale)
  - Proposer un service de réparation / vente de matériel
  - Pallier le manque de places de stationnements vélo devant les pôles générateurs de déplacements

Plan « A vélo en Val de Marne », Département Val de Marne



## Des mobilités piétonnes rendues complexes

- Fermeture des raccourcis piétons avec les résidentialisations de pieds d'immeuble
- Des traversées dangereuses (bd Couturier)

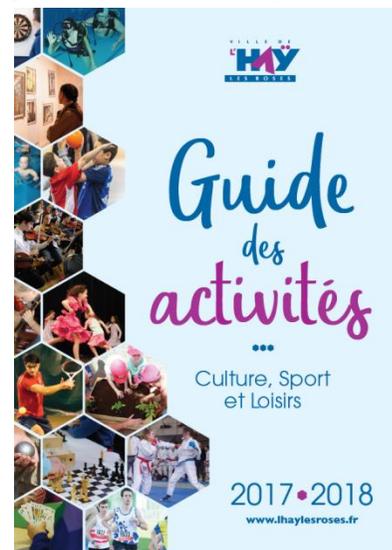
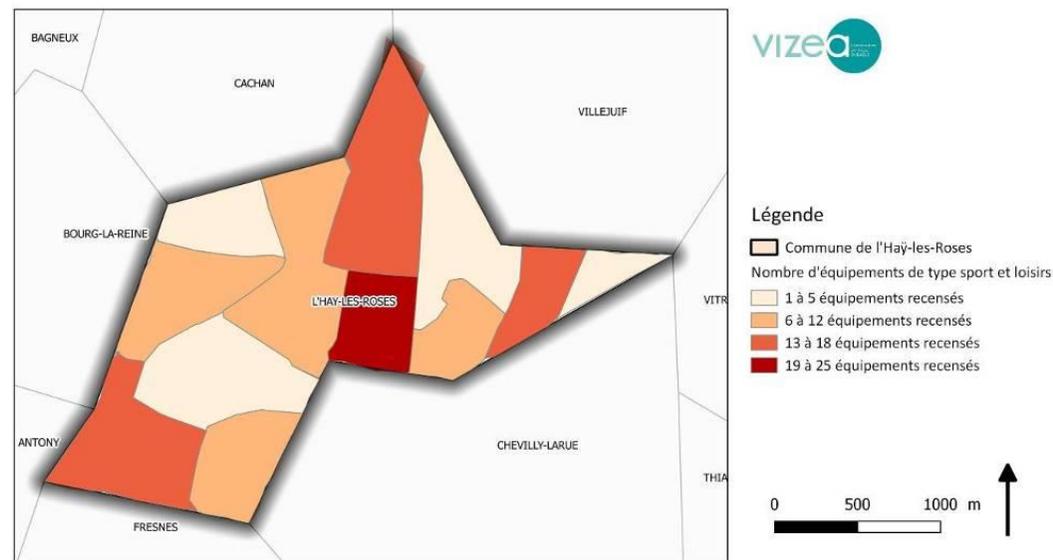
## Des axes à « piétonniser » :

- Mise en valeur d'une promenade le long du Bd de la Vanne prévue dans le cadre du projet Locarno
- carrefour Paul Vaillant Couturier / Thirard Ajouter du mobilier urbain incitant aux déplacements – sorties piétonnes

# Un réseau associatif riche et dense, de nombreux équipements

- **Un tissu associatif riche et diversifié et l'existence d'un service vie associative au Moulin de la Bièvre**
  - Mais un enjeu d'accessibilité à ce service par rapport à certains quartiers
- **Des synergies et des échanges à renforcer entre associations.** Le besoin d'un espace de visibilité et d'échange associations / population
- **Une offre en équipements culture / sport / loisirs assez abondante**
  - Piscine intercommunale, cinéma, Auditorium, conservatoire de musique...
  - Mais des enjeux d'accessibilité (desserte en transports en commun de la piscine, stade, Moulin de la Bièvre complexe pour certains quartiers, enjeux des plages horaires d'ouverture et des réservations par les clubs) et de rénovation du bâti sur certains quartiers (ex. du gymnase Lallier)
- **Opportunité : le PADD prévoit d'équilibrer les équipements sportifs et socio-culturels par rapport aux évolutions de l'habitat et l'arrivée du métro**

Equipements sport et loisir, données INSEE (Vizea)



Ville de L'Hay-les-Roses